Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** 25 (1988)

**Heft:** 893

Rubrik: Complément à l'édito

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPLEMENT A L'EDITO

# En consultant le programme

### **Décentralisation**

(ag) Le Conseil fédéral entend aussi favoriser l'utilisation des nouvelles techniques au service du développement des régions. Ainsi, toutes les parties de la Suisse doivent avoir accès aux nouvelles techniques de télécommunication. (p. 21) — Le Jura a pris note.

### Aide au développement

Elle passerait de 856 millions à 1028 en 1991. Rythme de croissance +6,4%. Ce qui est réjouissant. Mais il faut relativiser cette générosité suisse. Nos prestations d'aide au développement se rapprochent ainsi progressivement de la moyenne des autres pays industrialisés, exprimée en pour-cent du PNB (1986: 0,35%). On s'efforce d'atteindre cet objectif depuis plusieurs législatures déjà. (p. 39)

## Taux de croissance prévu de 87 à 91

Taux de croissance totale Défense nationale militaire Recherche fondamentale	+ 5,0% + 6,1%
et appliquée	+6,9%
Formation professionnelle	+0.6%
Formation universitaire	+4,3%
Culture, loisirs, sport	+4,3%
Protection de l'environ-	
nement	+ 5,5%
Agriculture	+ 1,9%
Transports	+8,1%
Energie	+3,8%
Assurances sociales	+4,6%
-dont assurance maladie	+ 1,7%

## Endettement du tiers monde

Il faut créer les conditions permettant aux pays en développement fortement endettés de s'acquitter du service de la dette sans restreindre encore pour autant le niveau de vie de leur population. (p. 37) — Il faut, certes, mais comment?

## Agriculture

On est en train d'examiner... la possibilité d'introduire un système de paiements directs généraux, indépendants de la production et liés à certaines conditions... Ces paiements directs doivent également permettre d'appliquer une politique de prix qui soit plus conforme aux principes de l'économie de marché. (p. 85) — Au vu des réactions de l'électorat paysan, il faudra une certaine audace politique pour suivre ce programme. Attendons!

## Dépenses

Le Conseil fédéral a arrêté un programme gouvernemental dont la réalisation implique une croissance moyenne des dépenses de plus de 5% par an. (p. 138). — Ce sera plus que l'inflation et le PNB. Les critiques orthodoxes ne manqueront pas. A suivre.

#### **Femmes**

Il faudra revenir sur des points essentiels de ce programme, qu'ils soient franchement traités ou lacunaires. Notamment la question de l'égalité hommes-femmes. Le Conseil fédéral s'engage pour un strict respect de l'égalité juridique, y compris dans les prestations AVS. Il affirme sa volonté de créer un service qui le conseillera sur toutes ces questions. Mais on ne perçoit pas clairement les orientations de sa politique: l'égalité sera-t-elle alignement là où il y a différence, dussent les femmes y perdre, ou promotion impliquant des révisions profondes des chapitres essentiels. On se souvient que Wolf Linder posait déjà cette question: remplacer l'inégalité par l'inéquité? (DP 886). ■

(jd) Demièrement, au palais de l'Elysée, François Mitterrand a ouvert un colloque de quatre jours réunissant 75 prix Nobel. «Le 21° siècle sera-t-il gouverné par la raison ou le monde poursuivra-t-il le développement désordonné qui est le sien aujourd'hui?» Le président français a posé cette question à l'éminente assemblée, attendant d'elle à la fois conseils et prise de conscience de la responsabilité de ceux qui, par leurs découvertes, déterminent l'avenir de l'humanité. Passons sur «l'esprit de cour» qui caractérise une telle manifestation: malgré la révolution de 1789, la France n'en finit pas de singer la monarchie.

## Le concile des grosses têtes

On se demande en quoi des savants renommés sont légitimés à proposer des solutions aux problèmes de notre planète: ces problèmes ne relèvent ni de la physique, ni de la chimie, ni de la biologie, ni même de la science économique. Ils sont d'abord de nature politique et il est pour le moins paradoxal de voir un politicien solliciter des grosses têtes qui, dans ce domaine du moins, n'ont pas plus de lumières que le citoyen moyen.

C'est Platon qui, je crois, dans un discours révèle que les dieux ont distribué les dons aux humains de manière inégale, sauf pour la capacité de traiter de la chose publique. Au travers de ce mythe, le philosophe grec pose le fondement de la démocratie.

D'ailleurs pour que le monde tourne plus rond, point n'est besoin d'être prix Nobel pour conseiller à la France d'interrompre ses livraisons d'armes aux belligérants de la planète, d'abandonner son programme nucléaire démesuré et de fermer